

Une étude menée par FAIR Canada révèle que les investisseurs privilégient un traitement équitable plutôt que les nouveaux produits.

Cette nouvelle étude offre un aperçu détaillé des priorités des investisseurs particuliers canadiens concernant les principaux enjeux réglementaires, alors que les décideurs politiques envisagent des réformes pour accélérer l'accès au marché et stimuler l'innovation.

Le 25 juin 2026 (Toronto) – FAIR Canada a publié une nouvelle étude nationale montrant que les investisseurs particuliers canadiens accordent systématiquement plus d'importance à un traitement équitable et à une surveillance efficace qu'à l'accès à de nouveaux produits ou à l'innovation.

Cette étude, s'appuyant sur un sondage national et des groupes de discussion, a demandé aux investisseurs de comparer une série de résultats attendus par ces derniers, que le système réglementaire est censé garantir, et de les classer par ordre d'importance. Lorsqu'on leur a demandé de classer leurs principales priorités, 56 % des participants au sondage ont placé « être traité équitablement » en tête de liste, suivi du respect de la réglementation (53 %) et des qualifications des conseillers (49 %). En revanche, seuls 21 % ont classé l'innovation parmi leurs principales priorités et 13 % seulement ont donné la priorité au développement de nouveaux produits. Si la grande majorité des investisseurs considère que tous les résultats présentés sont importants, ce classement met en évidence les priorités qui comptent le plus en termes relatifs.

« Alors que les décideurs politiques envisagent d'élargir l'accès des investisseurs particuliers aux investissements sur les marchés privés et dispensés, ces conclusions apportent un éclairage important sur les attentes réelles des investisseurs », a déclaré Jean-Paul Bureau, chef de la direction de FAIR Canada. « La plupart d'entre eux ne recherchent pas davantage de produits. Ils souhaitent avant tout être traités équitablement et savoir que quelqu'un veille à ce que ce soit bien le cas. »

Parmi les autres conclusions clés, on peut citer les suivantes :

- Les investisseurs sont plus nombreux à favoriser des restrictions sur les placements à risque élevé ou complexes qu'à s'y opposer (51 % par rapport à 43 %).
- Près d'un tiers (31 %) ne savent pas s'il existe un organisme chargé de réglementer les investissements financiers, et rares sont ceux (16 %) qui ont pu en citer un correctement.
- Même si la plupart des investisseurs font état d'expériences positives avec leurs conseillers, seuls 72 % d'entre eux estiment que leur conseiller place les intérêts du client au-dessus de tout — ce qui laisse près de trois investisseurs sur dix dans le doute ou peu convaincus.

« Nous avons réalisé cette étude afin d'ancrer nos priorités dans le regard des investisseurs eux-mêmes et d'assurer que la politique de réglementation est axée sur les résultats qui leur importent le plus », a déclaré M. Bureau. « Si les investisseurs accordent autant d'importance à l'équité de traitement et à la surveillance, il convient alors d'évaluer les priorités réglementaires afin de déterminer si elles permettent réellement d'atteindre ces objectifs. Nous invitons les autorités réglementaires des marchés financiers et les organismes d'autorégulation à donner la priorité aux mesures qui renforcent le traitement équitable dans la pratique. Cela implique notamment d'améliorer la conformité et la surveillance afin de renforcer les obligations visant à agir de manière équitable. »

Le rapport complet, intitulé *Les priorités des investisseurs particuliers*, est disponible sur le [site web](#) de FAIR Canada.

Ce sondage a été mené en mai 2026 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 500 investisseurs particuliers canadiens âgés de 18 ans et plus. Réalisée en ligne, en anglais et en français, il s'appuie sur des recherches antérieures menées dans le cadre de groupes de discussion.

À propos de FAIR Canada

FAIR Canada défend les droits des investisseurs particuliers au Canada par l'entremise de la défense des intérêts, de l'éducation et de l'avancement des questions de réglementation. Nous sommes le porte-parole indépendant et digne de confiance répondant aux enjeux importants qui touchent les investisseurs particuliers. À titre de seul organisme sans but lucratif du Canada dédié aux investisseurs, nous formulons des commentaires éclairés et objectifs sur les questions réglementaires ayant une incidence sur l'équité et la protection des investisseurs. Pour en savoir plus sur les droits des investisseurs, consultez FAIRCanada.ca et suivez-nous sur [X](#) (anciennement Twitter) et [LinkedIn](#).

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Pira Kumarasamy
Directrice des communications
pira.kumarasamy@FAIRcanada.ca
416-856-6253